

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Bioxel Pharma Inc.

Interdit à Bioxel Pharma Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers intermédiaires et son rapport de gestion intermédiaire de la période terminée le 30 septembre 2008 prévues au Règlement 51-102.

L'interdiction est prononcée le 4 décembre 2008.

Décision n°: 2008-FIIC-0053

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.